



Compromis de vente signé sous la contrainte

Par **gizmette**, le **06/11/2009** à **00:34**

Bonjour,

Suite au décès de notre maman, notre père a décidé de vendre la maison de famille. Mes deux sœurs et moi-même avons signé un compromis de vente parce que notre père menaçait de se suicider si nous refusions de signer. Il nous a manipulés parce qu'il n'est pas du tout dépressif au final. Nous avons enregistré des messages téléphoniques sur lesquels on entend lesdites menaces, et nous avons conservé un mail que nous a envoyé sa dame de compagnie qui est maintenant son "amie". Sur ce dernier, elle parle des menaces de suicide de notre père et, du fait qu'il est armé, elle a peur.

Pouvons-nous demander l'annulation du compromis de vente obtenu sous la contrainte ?